



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais médicaux

Question écrite n° 52975

## Texte de la question

Alerté par différents organismes de santé, M. Jean-Marie Bockel souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les coûts des médicaments destinés à traiter le cancer. L'absence de prise en charge de ces médicaments extrêmement coûteux grève les budgets des établissements hospitaliers publics et privés. En 1999, les dépenses totales en médicaments du cancer stricto sensu représentaient 2,2 milliards de francs français. Ces dépenses sont par ailleurs en constante augmentation de par le développement de nouveaux traitements plus performants. Aussi lui serait-il reconnaissant de bien vouloir examiner les moyens de remédier à cette charge trop lourde pour les établissements hospitaliers dans le cadre du projet de loi de finances pour 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Bockel](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52975

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** santé et handicapés

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 2000, page 6206